



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 14/04/2021

N/réf : BXL22546 BRUXELLES. Rue de Namur 45.
N° NOVA : 04/XFD/1771599 (= ZP de l'Ancienne Banque d'Outremer)
V/réf : N857/2019 PERMIS D'URBANISME: Modification de la vitrine commerciale et
placements de spots lumineux.
Demande de la Ville du 16/03/2021

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 31/03/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : gestionnaire du dossier ; urb.pu-sv@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be
hlelievre@urban.brussels ; svalcke@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels